



FRANSIZCANIN YABANCI DİL OLARAK ÖĞRETİMİNDE RED SÖZEDİMİ VE KÜLTÜRLERARASI NEZAKET*

*Aslıhan KANMAZ***

ÖZET

Bu makale 2012 yılında, İstanbul Üniversitesinde Doç. Dr. Nur Nacar-Logie danışmanlığında gerçekleşmiş doktora tez çalışmasının bir parçasıdır. Çalışmanın temel amacı Türkiye’de yabancı dil olarak Fransızca öğretiminde iletişimsel beceriler edindirilirken kültürlerarası boyutun yeri ve önemini incelemektir. Dil eğitiminde iletişim becerisinin önemi ortaya çıktığından bu yana yabancı dil öğrenim ve öğretiminin temel hedefi edimbilimsel becerinin edindirilmesidir. Bu beceri öğrenene gündelik iletişim durumlarının büyük çoğunluğunu sorunsuzca idare edebilmesine olanak sağlamaktadır. Bu nedenle dilbilgisel eğitim tartışmasız olarak sosyokültürel bilinci de edindirecek biçimde oluşturulmalıdır. Kuşkusuz ana dil kullanıcıyla iletişim sürecinde karşılaşılan yanlış anlaşılma durumlarının büyük çoğunluğu dil öğrencisindeki edimbilimsel ve sosyokültürel eksikliklerden kaynaklanmaktadır.

Gündelik etkileşim süreçlerinde sıklıkla kullanılan sözedimlerin hatalı kurgulanması anadil konuşucusunca yanlış yorumlamalara neden olabilmektedir. Bu sebeple bu çalışmada yabancı dil eğitiminde kültürlerarası becerinin edindirilmesi sorunsalı yabancı dil olarak Fransızca öğrenen Türk öğrenciler açısından ele alınmaktadır. Gündelik konuşmalarda sıklıkla kullanılan red etme sözedimi önerileni geri çevirme özelliğiyle Türk – Fransız konuşmacılar arasındaki ilişkiyi tehdit edebilmektedir. Araştırma, Fransızca’yı yabancı dil olarak öğrenen, DELF kriterlerince A2 dil düzeyine sahip Türk öğrencilerin red sözedimlerini dile getiriş biçimlerini Brown ve Levinson tarafından önerilip Kerbrat-Orecchioni tarafından zenginleştirilmiş evrensel nezaket kuramına göre incelemeyi hedeflemektedir.

Bu çerçevede, anadili Fransızca olan bir konuşmacıyla etkileşim ortamında Türk öğrencilerin kullandıkları red sözedimleri evrensel nezaket kurallarına uygunlukları açısından incelenmektedir. Söz konusu sözedimler nezaket stratejilerinin red edilen kişinin sosyal imajını yıpratma ya da koruma bağlamında ele alınmaktadır.

Anahtar Kelimeler: Kültürlerarası nezaket, yabancı dil olarak Fransızca öğretimi, red sözedimi.

* Bu makale Crosscheck sistemi tarafından taranmış ve bu sistem sonuçlarına göre orijinal bir makale olduğu tespit edilmiştir.

** Dr., İstanbul Özel Saint-Joseph Fransız Lisesi, El-mek: aslihan@burdayiz.biz

THE REFUSAL SPEECH-ACTS AND INTERCULTURAL POLITENESS IN THE TEACHING OF FRENCH AS A FOREIGN LANGUAGE

ABSTRACT

This article is a part of the doctoral thesis conducted under the direction of Associate Professor Nur Nacar-Logie, at the University of Istanbul, in year 2012. The main purpose of the research is to investigate the place and the importance of the intercultural dimension of the French language taught in Turkey as a foreign language while acquiring communicative skills. Ever since the importance of acquiring communicative skills in language education has become obvious; the primary target of the foreign language education is to provide pragmatic skills. This skill provides the learner with the ability to handle the daily communication without any problem. Therefore, the grammatical education should be unquestionably formed including the sociocultural consciousness. Without any doubt, the misunderstandings occurred during the communication process between the native speaker and the foreign language learner stems from the lack of pragmatic and sociocultural skills.

The misuse of the speech-acts that are widely used during the daily interactions can lead to misunderstandings on the native speaker side. Therefore, in this study; the problem of acquiring sociocultural skills in foreign language education is tackled in relation with the Turkish students who are learning French as a foreign language. The misuse of the refusal speech-acts can threaten the relationship between the Turkish and French speakers. This study aims to analyse the expressions of the refusal speech-acts by the Turkish students learning French as a foreign language and having the A2 language level according to the DELF criteria; within the framework of the universal politeness theory that is first proposed by Brown and Levinson and then enriched by Kerbat-Orecchioni.

In this context; the refusal speech-acts of the Turkish students who are interacting with a French native speaker, are analysed regarding the conformity of these with the universal politeness rules. The speech-acts in question are analysed within the context of destroying or protecting the social image of the refused person as a result of the misuse of these politeness rules.

Key Words: Intercultural politeness, teaching French as a foreign language, refusal speech-acts.

Turkish Studies

International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic
Volume 8/10 Fall 2013



L'ACTE DE REFUS ET LA POLITESSE INTERCULTURELLE DANS L'ENSEIGNEMENT DU FLE

1. Introduction

Très souvent utilisé dans les interactions quotidiennes pour récuser une intervention d'offre, l'acte de refus est une réaction négative. Cette récusation a un caractère dévalorisant pour l'image sociale de celui qui le subit. De ce fait, refuser une offre nécessite la prise en compte de certaines précautions linguistiques dans le cadre de la politesse afin de garder les relations interpersonnelles en équilibre. Ces précautions deviennent un peu plus complexes lorsqu'il s'agit de la rencontre ou de la confrontation de deux langues appartenant à deux cultures différentes du point de vue de leur origine et leurs normes de valeurs. Ainsi, la plupart des actes de parole comme celui de 'refus' sont formulés différemment selon les facteurs socio-culturels.

En tant qu'un acte menaçant pour la bonne conduite des relations interpersonnelles l'acte de refus menace également le bon déroulement de l'interaction. Afin d'alléger l'effet perturbateur de cet acte les interlocuteurs s'adressent à certaines stratégies de refus, à un nombre de procédés linguistiques appropriés aux conventions socio-culturelles. Etant donné que ces conventions socio-culturelles varient d'une culture à une autre il serait intéressant d'observer comment un locuteur qui s'exprime au moyen d'une langue étrangère se comporte lors de ses formulations de refus face à son interlocuteur natif.

Cette problématique a donné naissance à la curiosité d'analyser ce cas dans le domaine de la didactique des langues étrangères car la conception actuelle de l'enseignement d'une langue étrangère se pose sur le principe que l'apprenant doit maîtriser une compétence communicative qui lui permettra de s'exprimer correctement en situations de communication concrètes. Pour préciser les bornes de la recherche, l'analyse se focalise plus particulièrement l'expression du refus d'un apprenant turc du FLE (Français langue étrangère) face à un Français.

Dans cette perspective, y aurait-il une différence entre les formulations de l'acte de refus par un apprenant turc et celles d'un interlocuteur natif ? Pour étudier cette question on observera d'abord le fonctionnement de diverses formulations du refus dans le cadre de la politesse, ensuite les stratégies et les procédés linguistiques de politesse que l'apprenant turc utilise dans la mesure des conventions socio-culturellement définies de la culture cible.

2. Un modèle d'analyse des actes de refus du point de vue de la politesse interculturelle dans l'enseignement du FLE

La recherche se fonde sur la théorie de politesse linguistique concernant les règles implicites qui contribuent à l'harmonie de l'interaction. Bien entendu dans plusieurs sociétés et dans la société turque comme celle française le refus est l'un des actes qui porte le plus de risque pour l'image sociale de l'interlocuteur refusé. Pour cette raison, chacun des interlocuteurs recourt à de nombreuses stratégies de politesse linguistique afin de maintenir l'harmonie de l'interaction. Cette gestion devient plus compliquée au cours des interactions en exolingue puisque les critères et les stratégies de la politesse ne sont pas identiques dans toutes les cultures. L'interlocuteur qui s'exprime au moyen d'une langue étrangère avec son partenaire natif peut faire une maladresse en transportant à la langue cible les usages linguistiques ancrés dans sa propre culture. Cette interférence peut être due aux lacunes de la compétence pragmatique qui consiste au développement des capacités communicatives dans le processus de l'acquisition d'une langue étrangère. L'analyse vise donc à interroger le développement de ces capacités chez l'apprenant turc

de façon qu'il exprime correctement son refus selon les critères de la politesse, sans donner lieu à un malentendu.

La politesse linguistique est étudiée dans le contexte de l'apprentissage du FLE afin de constater si la conception actuelle de l'enseignement du FLE en Turquie constitue la maîtrise d'une compétence communicative qui permettra à l'apprenant de s'exprimer correctement dans des situations de communication concrète. La politesse linguistique est entendue en tant que les comportements communicatifs comme règles, normes, usages, formules de politesse qui prennent leurs racines de la culture d'appartenance des interlocuteurs. Les actes de refus utilisés par les apprenants turcs sont étudiés du point de vue de leur conformité au modèle de la politesse admis universelle en faisant référence aux recherches des spécialistes dans le domaine de la politesse linguistique.

Le modèle d'analyse est construit à partir des critères développés par Brown et Levinson sur la théorie de la face et du territoire de Goffman et aménagés par Kerbrat-Orecchioni. Ces critères sont observés sur les productions écrites des apprenants turcs réalisées au cours d'une évaluation à partir d'une situation qui leur a été donnée réalisées de manière improvisée, sans matériel pédagogique.

2. 1. La notion de face

La notion de politesse est définie par Goffman comme l'ensemble de comportements auxquels les interlocuteurs se réfèrent pour protéger la face, c'est-à-dire l'image positive acceptée par la société. Cette image sociale est ce que l'individu reflète de lui-même et que les autres attendent de lui. Pour que cette reconnaissance ne lui soit pas retirée il doit s'en montrer digne tout en tentant d'attirer l'estime des autres à travers ses actes. Il est donc clair qu'elle n'est pas acquise définitivement et qu'elle est donnée, sauvée ou perdue selon le cas dans chaque interaction.

La notion de « face » qui constitue de base aux principaux modèles de politesse linguistique comme celui de référence pour cette étude entre autres. En effet Goffman avait développé la notion de face pour compléter sa théorie du territoire qui se rapporte à l'espace personnel, à la vie privée dont les frontières sont bien précisées par des marqueurs soit verbaux soit matériels. La violation de ses frontières, c'est-à-dire l'accès sans contrôle à cet espace représente une offense dans le cadre de la politesse.

Cette théorie de la « face » et du « territoire » de Goffman constitue de base aux principaux modèles de la politesse linguistique tels que le cadre théorique le plus étudié de P. Brown et S. Levinson entre autres. Les deux sociolinguistes américains reprennent la théorie de la face et du territoire de Goffman et renomment la « face » comme la « face positive » et le « territoire » comme la « face négative » de l'individu. Selon ce nouveau modèle de la politesse chacun des interlocuteurs met en jeu ses deux faces ; la face positive et négative au cours de l'interaction.

La face positive

Comme ceci est dit ci-dessus la face positive se rapporte à la notion de « face » développée par Goffman, qui représente l'image valorisante que chaque interlocuteur tente de véhiculer, l'envie de reconnaissance de ses propres valeurs et du respect à sa personnalité. On peut l'exprimer par l'effort des interlocuteurs pour préserver une image positive individuelle et obtenir l'estime de leur partenaire.

La face négative

Quant à la face négative, elle constitue le territoire corporel, temporel et spatial de chaque interlocuteur. Il s'agit donc d'un espace personnel dont l'intrusion peut être entendue comme violation de son indépendance.

Pour chaque interlocuteur les deux de ces faces sont d'une importance équivalente tout au long de l'interaction. Ainsi, chacun des interlocuteurs doit faire un maximum d'effort pour protéger sa face positive, c'est-à-dire son image sociale ainsi que sa face négative, son intime. Il est également soumis à respecter celles de son partenaire pour ne pas causer une mésentente.

Pourtant Brown et Levinson prétendent que durant toute l'interaction ces faces sont confrontées à de nombreux risques de dévalorisation par la plupart des actes de paroles et ont développé la notion des actes menaçants (Face Threatening Act). Pour cette raison chaque interlocuteur doit s'engager de son côté dans un travail de figuration, au sens de Goffman, pour préserver aussi bien ses faces que celles de son allocataire. Ce travail n'est possible que par le recours à certaines stratégies de politesse. Le choix de la stratégie la plus appropriée doit être fait à partir de certains critères tels que la gravité (G) de l'acte menaçant pour les faces, la distance (D) et le pouvoir (P) entre les interlocuteurs. Tenant compte de la gravité du risque que son acte de parole porte, l'interlocuteur peut préférer ne pas accomplir un acte menaçant (5) ou l'accomplir non-ouvertement (off record) (4). S'il préfère l'accomplir ouvertement (on record), il peut se servir d'une action réparatrice (2) ou l'accomplir directement sans action réparatrice (1), ce qui serait la manière la moins polie. Selon ces cinq grandes stratégies énumérées par Brown et Levinson, le plus poli serait ne pas accomplir un FTA au cas où la (G) du FTA est grande (5) et l'accomplir directement sans action réparatrice quand le degré du menace est le plus petit, en tenant compte des facteurs de (D) et (P).

Comme la plupart des actes de parole accomplis lors de l'interaction sont porteurs du risque pour les faces des interlocuteurs, l'acte de refus est intrinsèquement dévalorisant pour les faces de celui qui invite. Son degré de gravité (G) se multiplie lorsque l'interaction se déroule entre un interlocuteur non-natif et un allocataire natif car la distance entre ceux-ci augmente aussi.

2. 2. La notion de politesse

La notion de politesse est entendue comme manifestation d'un ensemble de conventions linguistiques pour entretenir les relations sociales dans une sérénité. Etant donné l'écart d'application de ces conventions d'une culture à une autre, la politesse a pour but de présenter un modèle de comportement qui puisse être accepté universellement poli tout en tenant compte de cette diversité culturelle. Comme cité ci-dessus, le modèle le plus répandu est celui que Brown et Levinson ont construit sur la notion de « face » de Goffman pour définir le cadre théorique de la politesse. Il s'agit d'un ensemble de stratégies qui permettent aux interlocuteurs d'accomplir des actes de parole menaçants (FTA). On appelle donc la politesse tout effort que chaque interlocuteur se voit obligé de faire pour transmettre son intentions sans dévaloriser ses propres faces, ni celles de son allocataire.

Brown et Levinson étudient la notion de politesse sous deux angles tels que la « politesse négative » et la « politesse positive » :

Politesse positive : Selon le modèle de politesse proposé par Brown et Levinson, la politesse positive vise la face positive de l'allocataire ; elle consiste son désir de projeter une bonne image de lui-même. C'est le fait d'accomplir des compliments ou des signes de sympathie pour montrer que les désirs de son allocataire sont respectés.

Politesse négative : Bien que la meilleure façon de se comporter poliment soit de ne pas accomplir un acte qui risque de violer les faces de l'allocutaire, il n'est toujours pas possible de le pratiquer. (Orecchioni, 1996 : 54) La politesse négative est ici au service des interlocuteurs qui se voient obligés d'en commettre pour adoucir l'effet de menace.

Kerbrat-Orecchioni reprend la théorie de politesse proposée par Brown et Levinson en la critiquant d'être toute pessimiste car elle se base uniquement sur les actes dévalorisants. La linguiste trouve également le système ambigu du point de vue l'interlocuteur à qui la politesse est orientée. Elle apporte la distinction des stratégies de politesse « A-orientées », qui visent l'allocutaire, et « L-orientées » qui visent le locuteur. Kerbrat-Orecchioni introduit également la notion des actes flatteurs (FFA) qui sont des anti-FTA et qui servent à valoriser les faces des interlocuteurs. Elle réaménage le système de politesse de Brown et Levinson de façon à ce que la politesse négative soit de ne pas accomplir des actes menaçants (FTA) ou de les adoucir si on est obligé d'accomplir et la politesse négative revient à produire des actes valorisants (FFA).

Compte tenu du fait que certains actes de parole sont de nature menaçante comme le reproche, la critique, l'ordre et le refus entre autres, il incombe au locuteur de l'adoucir en utilisant soit des procédés substitutifs soit des procédés accompagnateurs. La recherche envisage donc analyser les formules utilisées par les apprenants turcs afin de refuser certaines propositions faites dans le cadre d'une invitation conviviale du point de vue de leur degré de menace et des stratégies de politesse utilisées pour alléger leur effet.

2. 2. 1. Les procédés substitutifs

Les procédés substitutifs sont constitués de la formulation indirecte de l'acte menaçant et du renvoi à un certain nombre de désactualisateurs modaux, comme le conditionnel, temporels, comme le passé de politesse, personnels, comme le passif, l'impersonnel, ainsi que le choix du pronom personnel comme le 'vous' de politesse ou le 'nous'/'on' de solidarité.

Diverses formulations du refus, de la plus atténuées à la plus intensifiées existent dans le corpus avec différent degré de menace et d'atténuation. Les actes indirects de refus qui sont accomplis par un autre acte qui semble moins menaçant se répartissent en 3 grandes catégories telles que la contre-proposition, l'explication sur la cause du refus et l'excuse qui exprime implicitement le refus.

2. 2. 1. 1. Le remplacement du refus par une contre-proposition

L'une des stratégies utilisées par les apprenants turcs pour éviter d'accomplir directement un acte de refus qui risque de vexer l'allocutaire est de le remplacer par une contre-proposition. De nombreux exemples d'acte de refus accomplis sous forme d'une proposition sont constatés dans le corpus avec des structures différentes. Les formules utilisées sont parfois interrogatives parfois affirmatives :

Mais, est-ce que nous pouvons manger dans un autre restaurant ? (8)

Après, nous allons aller au théâtre ? (23)

Je préfère 2010. (16)

Pour le samedi, j'ai d'autres plans. (30)

[...] et ensuite, à mon avis, on peut voir le film de Polanski, « Le pianiste » (59)

Et le cinéma... Il y a un concert de Madonna. (85)

Ces formules constituent une invitation implicite qui refuse poliment l'invitation initiale car répondre à une invitation avec une autre proposition revient à dire que l'invitation initiale n'est

pas convenue au locuteur. Cette réaction peut être interprétée par l'allocutaire que ces propositions sont rejetées par l'allocutaire sans être évaluées.

D'une manière étonnante, la plupart des actes qui remplacent le refus sont accomplis au moyen des verbes de modalités tels que préférer, pouvoir, proposer, vouloir et aller. Le tableau ci-dessous illustre la répartition des actes de contre-proposition.

Vouloir	Aller	Je te propose	Pouvoir	Je préfère
2	3	4	5	7

2. 2. 1. 2. Le remplacement du refus par une explication

Le remplacement de l'acte de refus le plus fréquenté dans le corpus est celui par un énoncé explicatif qui porte sur la raison du refus. Les apprenants ont le plus souvent recours aux verbes de goût pour formuler leurs refus d'une manière plus douce. Diverses formulations, de la plus douce à la plus brutale, avec une diversité de degré de menace sont constatées dans le corpus. Même si la formulation la moins menaçante paraît la construction « ne pas aimer » le degré de menace change en fonction des intensificateurs qui l'accompagnent. Ainsi, le refus accompli avec l'explication « je n'aime pas » semble plus brutal que celui « je n'aime pas beaucoup » mais incontestablement plus doux que la formulation « je n'aime pas du tout ».

Certaines de ces formulations sont accomplies sans action réparatrice :

[...] et je n'aime pas Johnny Depp et je n'aime pas ses films (1)

Dans cet exemple la répétition de l'acte « je n'aime pas » augmente plus ou moins le (G) du FTA. D'autres exemples sont constatés dans le corpus où la menace se multiplie par la coexistence de plusieurs FTA :

Mais tu sais que je n'aime pas Johnny Depp ! Je ne sais pas pourquoi tu adores Johnny Depp. Il n'est pas un bon acteur. (43)

Le refus commence par un marqueur d'opposition « mais ». La préface qui est considérée comme une stratégie de politesse ne diminue pas le degré de la menace car la formulation « tu sais que je n'aime pas » constitue une attaque directe pour la face positive de l'allocutaire en soulignant que ce refus ne lui serait pas décevant puisqu'il connaît les préférences du locuteur. La menace continue avec une mauvaise critique implicite du locuteur sur l'acteur que l'allocutaire a choisi. Le degré de menace augmente encore par une deuxième critique négative explicite sur les qualités professionnelles de l'acteur choisi par l'allocutaire qui sous-entend le mauvais choix de ce dernier et dévalorise sa face.

Il existe également des énoncés préliminaires qui sont utilisés habilement par les apprenants et qui ont la fonction d'amoindrir l'effet de menace du refus.

Je te remercie pour ton invitation. Il y a un problème. Je n'aime pas le restaurant chinois. (69)

Le remerciement qui précède le refus accompli sous forme d'une explication adoucit l'effet de la menace. Dans d'autres exemples des accompagnateurs tels que « je suis désolé », « malheureusement » diminuent le (G) du FTA :

Merci pour ton invitation. C'est très poli. Je veux bien retrouver mais, je n'aime pas le restaurant chinois. (77)

L'exemple ci-dessus montre que le locuteur qui refuse tente d'aménager les faces de l'allocutaire avec des multiples interventions telles que le remerciement et la louange comme préface et la formule d'excuse par la suite. Il s'agit donc d'un triple d'adoucissement du FTA.

L'adverbe « beaucoup » se vêt d'une signification contraire dans le cadre de la politesse quand il est utilisé comme accompagnateur de la formulation « je n'aime pas » et minimise son effet. L'apprenant turc l'a probablement transférée de sa langue maternelle, à partir de la formule équivalente « pek sevmem » (je n'aime pas trop) pour adoucir son refus.

Samedi soir, c'est d'accord. Mais je n'aime pas beaucoup le restaurant chinois. Je sais, tu adores le restaurant chinois mais pour moi le restaurant chinois n'est pas très délicieux.

Johnny Depp ? Oui, bien sûr, tu l'adores ! Eee... Mais je n'aime pas le film d'aventures. Je n'aime pas beaucoup Johnny Depp aussi ! Je suis désolé pour refuser tes invitations. (105)

Dans cet exemple plusieurs stratégies de politesse sont utilisées consécutivement par le locuteur qui cherche à ne pas vexer son allocutaire. Les adverbes « beaucoup » et « très » sont utilisés pour amoindrir la menace du refus. Le refus indirect est précédé à chaque fois d'un énoncé préliminaire qui a comme fonction d'approbation partielle : « Samedi soir, c'est d'accord. Mais ... », « Johnny Depp ? Oui, bien sûr, tu l'adores ! Eee... Mais ... » Le marqueur d'hésitation « Eee... » et l'accompagnateur d'excuse indirecte fonctionnent également comme procédés de politesse en vue d'aménager la face de l'allocutaire.

Par ailleurs, la constatation la plus intéressante est l'adoucissement du refus par un atténuateur qui est suivi d'un intensificateur :

Je n'aime pas des restaurants chinois malheureusement. Je n'aime pas du tout ! (88)

Merci pour ton invitation, mais je n'aime pas du tout la cuisine chinoise. (99)

La formulation « ne pas aimer » qui remplace le refus est durcie par l'adverbe de négation « pas du tout » même si le refus commence par une intervention d'aménagement « malheureusement » et « merci ».

Dans cet ordre croissant de renforcement de dépréciation, les verbes de goût « détester » et « avoir horreur de » provoquent une menace beaucoup plus dévalorisante que les autres pour la face positive de l'allocutaire. La tournure « j'ai horreur de » implique une agressivité, elle est donc la plus brutale. Il existe même des exemples dans lesquels plusieurs verbes de goût qui ont une valeur menaçante dans le cadre de la politesse coexistent successivement et provoquent un maximum de péril pour la face de l'allocutaire :

Un restaurant chinois, ça ne me dit rien. J'ai horreur de la cuisine chinoise. Je n'aime pas du tout les poissons et je déteste le riz. (12)

L'accomplissement indirect de l'acte de refus porte beaucoup plus d'atteinte qu'un simple « non » car l'exemple cité ci-dessus présente un triple de FTA qui se succèdent et rejettent brutalement les propositions de l'allocutaire. Le fait qu'ils sont précédés d'un acte de refus définitif et brutal « ça ne me dit rien » humilie l'allocutaire. Le refus manque remarquablement de déférence.

Turkish Studies

International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic
Volume 8/10 Fall 2013



Mis à part les verbes de goût qui remplacent l'acte de refus, on constate également les verbes de modalités « vouloir », « pouvoir » et « aller » au moyen desquels le refus est exprimé. Parmi ces modaux le verbe « vouloir » est le plus fréquent et est utilisé le plus souvent à la forme négative. L'emploi du pronom sujet « je » est remarquablement répandu. Le fait que le locuteur privilégie ses désirs est interprété égocentré, ce qui est un manque de respect envers les désirs de l'allocutaire. Les formules relativement plus adoucies sont suivies d'une explication favorable. Cette stratégie de politesse vise à aménager la face positive de l'allocutaire.

[...] et je ne veux pas voir cet film. Je suis désolé ma sœur a voulu voir cet film avec moi. Elle adore Johnny Depp aussi, tu sais et j'ai accepté. (100)

Les formules les plus dévalorisantes sont celles dans lesquelles la tournure « je ne veux pas » qui exclut l'envie de l'allocutaire est accompagnée d'un verbe de goût à valeur négative et brutale tel que « je déteste » ou « j'ai horreur de ». L'exemple ci-dessous tiré du corpus est encore fortifié par une critique personnelle du locuteur qui dévalorise le choix de l'allocutaire :

Mais, je ne veux pas manger au restaurant chinois. Car, je pense que la cuisine chinoise est nulle. Je déteste la cuisine chinoise. (34)

Le modal « vouloir » remplace parfois un acte de refus sous une forme assertive par laquelle le locuteur avance ses propres choix pour refuser la proposition. Certains de ces formulations sont adoucis par des procédés accompagnateurs alors que certains autres sont durcis :

Mais, je veux aller voir un autre film, parce que je déteste Johnny Depp. Désolé. (60)

La tension provoquée par la tournure « je déteste » est atténuée par la formule d'excuse implicite « désolé ».

Un autre verbe de modalité utilisé dans le corpus afin de refuser est « pouvoir ». Il est le plus souvent utilisé avec des pronoms personnels « je », « on » et « nous ». La plupart des structures avec le pronom « je » sont à la forme négative et sont toutes destinées uniquement au locuteur tandis que les pronoms « nous » et « on » semblent plus collaboratifs. Les refus formulés avec la tournure « je ne peux pas » sont tantôt accomplis sans action réparatrice tantôt adoucis par des procédés accompagnateurs :

Je veux aller au restaurant avec toi, mais je ne peux pas, je suis désolé. J'espère que tu peux m'apprendre. Mais comme tu sais, je déteste la cuisine chinois ! J'ai mangé au restaurant chinois, mais je n'aime pas la cuisine chinois. (89)

Convenablement aux stratégies de politesse, le refus commence par un énoncé préliminaire sous forme d'une acceptation et la formule « je ne peux pas » est suivie d'une formule d'excuse. Le degré de menace que produit la tournure « je déteste » est allégé soit par la préface « j'espère que tu peux m'apprendre » (me comprendre), destinée à flatter la face positive de l'allocutaire, soit par l'expression « Mais comme tu sais, » qui sous-entend que l'intervention de l'allocutaire dans cette proposition est fautive dès le début. L'argumentation apportée à la fin du refus pour exprimer la raison pour laquelle la proposition n'a pas été acceptée est aussi une tentative d'aménager la face de l'allocutaire.

Le dernier verbe de modal qui est constaté dans le corpus est le verbe « aller » qui, à cause de sa valeur directive, se montre plus menaçant dans le cadre de la politesse. La plupart des actes de refus accomplis au moyen du verbe « aller » sont construites à la forme négative et sont brutaux quel que soit le pronom personnel qui l'accompagne :

Bon, nous n'allons pas aller au cinéma, parce que j'ai horreur du cinéma et nous n'allons pas manger au restaurant chinois parce que je déteste la cuisine chinoise. (4)

Turkish Studies

International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic
Volume 8/10 Fall 2013



Le refus ci-dessus cité du corpus est remarquablement durci par la présence de plusieurs intensificateurs. L'emploi du verbe aller rend le refus une imposition. Le pronom personnel « nous » qui est considéré comme marqueur de collaboration dans le cadre de la politesse porte plus d'atteinte pour la face positive de l'allocutaire par le fait que le locuteur se charge de prendre tout seul la décision finale, au nom des deux interlocuteurs. Le (G) se multiplie par les justifications accomplies avec des verbes « j'ai horreur de » et « je déteste » qui sont, comme déjà dit, tous les deux dévalorisants.

2. 2. 1. 3. Le remplacement du refus par une excuse

Un autre procédé substitutif utilisé dans le corpus comme stratégie de politesse linguistique est l'accomplissement du refus en le remplaçant par une excuse. Deux formulations différentes d'excuse sont constatées. La tournure indirecte « je suis désolé » et la tournure directe « excuse-moi » sont utilisées pour diminuer l'effet menaçant de l'acte de refus et sont le plus souvent suivies d'une explication qui exprime indirectement le refus. Les actes d'excuse indirects sont plus abondants que ceux directs :

Je suis désolé. J'ai un régime et je ne vais pas manger de cuisine chinoise. (53)

Je voudrais bien retrouver toi Mais je suis désolé, Je déteste les restaurants chinoises. (91)

Tu me manques, mais je suis désolé, tu sais que je n'aime pas les restaurants chinois. (92)

Dans les exemples n° 91 et 92, le refus précède un FFA, comme préface. L'acte d'excuse indirect amortit l'impact du refus, mais l'explication qui le suit remet la menace en cause par le fait qu'elle est construite en utilisant le verbe « détester ».

3. Résultats de l'analyse

Dans le cadre de cette recherche 251 actes de refus sont analysés, du point de vue de leur conformité à la politesse linguistique. La majorité des actes de refus sont formulés indirectement, par le remplacement d'autres actes de parole moins menaçants. Il existe également des constructions indirectes dans lesquelles la combinaison d'un verbe avec un pronom sujet qui ne lui est pas convenable produit une menace potentielle pour l'une ou l'autre face de l'allocutaire. Il faut tout de même souligner que diverses stratégies de politesse sont utilisées en vue d'adoucir l'effet menaçant des actes en question. Il existe même des cas où plusieurs stratégies coexistent dans un même acte menaçant. Pourtant une incompatibilité entre la stratégie choisie et le degré de menace provoqué par l'acte accompli entrave l'apprenant à redresser les faces de son allocutaire. A ce sujet, plusieurs procédés accompagnateurs tels que l'énoncé préliminaire, l'excuse ou la justification semblent ne pas suffire pour l'amortissement de l'acte menaçant à cause de la valeur pragmatique du verbe au moyen duquel est formulé ce dernier. De la même manière, les formules de remplacement comme stratégie d'évitement d'accomplir explicitement un acte menaçant, ne fonctionnent pas efficacement par le fait que l'acte direct menaçant est remplacé par une tournure aussi brutale qui menace parfois encore plus que l'acte de refus. Les apprenants turcs ne savent pas s'exprimer correctement en FLE, d'un point de vue socio-culturel même s'ils possèdent un bagage linguistique qui leur permet d'accomplir des actes de parole. Les formules de refus que les apprenants ont fréquemment utilisées ne sont pas propices aux normes de politesse considérées comme universelles.

BIBLIOGRAPHIE

- BROWN Penelope, LEVINSON Stephen (1987). *Politeness Some Universals In Language Usage*, Cambridge : Cambridge University Press.
- GOFFMAN Erving (1974). *Les rites d'interaction*, Minuit : Paris.
- KANMAZ Aslıhan (2012). *Politesse linguistique dans l'enseignement du FLE en Turquie*, Thèse de doctorat, Université d'Istanbul
- NACAR-LOGIE Nur (2008). « Edimbilimsel ve Kültürlerarası Bakışaçılardan Dilde Nezaket ve Yabancı Dil Öğretimi », *Dil Karsısında Dil. Örneklerle Karşılaştırmalı Dilbilim, Van Yüzüncü Yıl Üniversitesi Yayınları*, ss. 13-41
- ORECCHIONI-KERBRAT Catherine (1990). *Les interactions verbales, Tome 1*, Paris : Armand Colin.
- ORECCHIONI-KERBRAT Catherine (1992). *Les interactions verbales, Tome 2*, Paris : Armand Colin.
- ORECCHIONI-KERBRAT Catherine (1994). *Les interactions verbales, Tome 3*, Paris : Armand Colin.
- ORECCHIONI-KERBRAT Catherine (1996). *La conversation*, Paris Seuil : Coll. Mémo.
- ORECCHIONI-KERBRAT Catherine (1999). *L'énonciation*, Paris : Armand Colin.
- ORECCHIONI-KERBRAT, Catherine (2001). *Les actes de langages dans le discours*, Paris : Nathan Université.

Turkish Studies

International Periodical For the Languages, Literature and History of Turkish or Turkic
Volume 8/ 10 Fall 2013